

AGENT D'EXPLOITATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Filière : TECHNIQUE

Catégorie C

Placé(e) sous l'autorité du **Directeur des Services Techniques Municipaux**, du **Chef du Pôle Patrimoine Sportif Logistique** et de la **Responsable du patrimoine sportif**.

MISSIONS

Principales

- Contrôle des installations et entretien des équipements, matériels et sites sportifs ou ludiques
- Surveillance de la sécurité des usagers et des installations : gestion de la signalétique
- Installation et stockage des équipements et le matériel

Secondaires

- Renforcer régulièrement les équipes des autres services de la Direction des Services Techniques

COMPETENCES ET PROFIL

Savoirs

- Permis B indispensable
- Formation relative à l'utilisation des fertilisants et produits phytosanitaires
- CACES R486 (ou équivalent) catégorie A et B (nacelle) et R482 catégorie F (téléscopique) souhaités
- Habilitation électrique type B2 recommandé

Savoirs faire

- Connaissances de l'environnement, de la réglementation des modalités d'entretien, des aires sportives,
- Connaissances de la réglementation des ERP
- Connaissances des fluides et des réseaux des équipements
- Maîtrise des outils liés à l'entretien (laveuse, tondeuse, traceuse, tailles-haie...)
- Capacités physiques et manuelles

Savoirs être

- Sens du service public et des responsabilités
- Sens de l'écoute
- Discrétion professionnelle
- Capacités d'initiatives

Contraintes et conditions particulières :

- Travail isolé
- Astreintes Hivernales (de novembre à mars)
- Astreintes relatives aux équipements sportifs
- Travail le week-end et jours fériés possible

Poste à temps non- complet (15h/semaine) à pourvoir au plus tôt.

LES CANDIDATURES SONT À ADRESSER AVANT LE 28 janvier 2026

Par courrier à l'attention Madame le Maire
Esplanade François Mitterrand
BP 259 - 23006 GUERET Cedex
par mail à personnel@ville-gueret.fr
ou via le portail citoyen